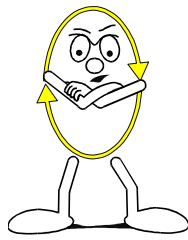
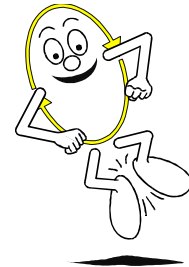


PROMOTION d'ECHELON 2014 / 2015

Titulaires et stagiaires

**Promouvable ou non ?
Comment le savoir ?**
(Attention promouvable ne veut pas dire promu)



Le Calcul :

Au grand Choix :

Date d'accès à votre dernier échelon (*voir arrêté d'avancement*).
Reporter, d'après les tableaux, la durée prévue pour le passage d'un échelon à un autre.
Dédouiser l'éventuel reliquat d'ancienneté (*si reclassement récent*).
Ajouter la durée obtenue, à la date d'accès de votre dernier échelon et vous trouvez la date de votre éventuelle promotion.

Exemple :
6^{ème} au 15-02-2013
6^{ème} → 7^{ème} 2 ans 6 mois
**Promouvable le : 15-08-2015
au Grand Choix**

Si cette date est comprise **entre le 1^{er} septembre 2014 et le 31 août 2015**, BRAVO, vous êtes **PROMOUVABLE** et vous serez **PROMU SI** votre note **GLOBALE** de l'année **PRECEDENTE** vous permet d'être dans les mieux classés (**30% des promouvables seront promus**).

Ex: si vous êtes 10 promouvables, 3 seront promus au Gd Choix. Les 7 autres attendront le petit choix ou l'ancienneté. (Pour certains échelons, on peut être promouvable au Gd Choix et au choix, la même année)

Au Choix : Même calcul mais avec la durée prévue au choix dans les tableaux (5/7 des promouvables seront promus).

Pour votre calcul, remplir le tableau ci-dessous :

Votre échelon actuel :échelon	Date d'accès à cet échelon : .../ .../		
Durée nécessaire pour un passage au : (voir tableaux ci-dessous et inscrire cette durée dans les cases ci-contre) →	Grand Choix	Choix	Ancienneté
	...an(s)...mois	...an(s)...mois	...an(s)...mois
Reliquat d'ancienneté éventuel : →	...an(s)...mois...jour(s)	...an(s)...mois...jour(s)	...an(s)...mois...jour(s)
Durée obtenue après retrait du reliquat : →	...an(s)...mois...jour(s)	...an(s)...mois...jour(s)	...an(s)...mois...jour(s)
Date de promotion éventuelle : →	.../ .../ 20__	.../ .../ 20__	.../ .../ 20__

Si vous êtes promouvable, nous retourner [la fiche syndicale](#)

Tableaux d'avancement d'échelon

Rythme d'avancement dans la classe normale du corps des professeurs certifiés, agrégés, d'EPS, des écoles, CPE et PLP

Echelon	Grand Choix	Choix	Ancienneté
Du 1 ^{er} au 2 ^e	3 mois	3 mois	3 mois
Du 2 ^e au 3 ^e	9 mois	9 mois	9 mois
Du 3 ^e au 4 ^e	1 an	1 an	1 an
Du 4 ^e au 5 ^e	2 ans	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois
Du 5 ^e au 6 ^e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
Du 6 ^e au 7 ^e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
Du 7 ^e au 8 ^e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
Du 8 ^e au 9 ^e	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
Du 9 ^e au 10 ^e	3ans	4 ans	5 ans
Du 10 ^e au 11 ^e	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois

Avancement à la Hors Classe	
1 ^{er} au 2 ^{ème}	2 ans 6 mois
2 ^{ème} au 3 ^{ème}	2 ans 6 mois
3 ^{ème} au 4 ^{ème}	2 ans 6 mois
4 ^{ème} au 5 ^{ème}	2 ans 6 mois
5 ^{ème} au 6 ^{ème}	3 ans
6 ^{ème} au 7 ^{ème}	3 ans

Rythme d'avancement des MA.

Echelon	Choix	Ancienneté
Par échelon du 1 ^{er} au 4 ^{ème}	2 ans 6 mois	3 ans
Autres échelons	3 ans	4 ans

